

# **Vœu pour le maintien des quartiers de Bonneuil dans la géographie prioritaire**

Adopté par le Conseil municipal à l'unanimité le 20 novembre 2014

**Le samedi 8 novembre 2014, Monsieur Patrick Douet, Maire de Bonneuil-sur-Marne, et les élus du comité de pilotage communal pour l'élaboration du contrat de ville ont adopté avec de très nombreuses associations de la ville, à l'unanimité, une motion pour le maintien des quartiers de Bonneuil dans la géographie prioritaire.**

**Sur la base de cette motion, le Conseil municipal de Bonneuil-sur-Marne adopte ce vœu :**

**Le Conseil municipal de Bonneuil-sur-Marne exprime sa plus vive préoccupation quant à la perspective de réduction du périmètre règlementaire de la géographie prioritaire à un secteur de la ville comprenant 1600 habitants alors que 10600 bonneuillois résident dans l'actuelle Zone Urbaine Sensible.**

**Nous demandons que cela ne se traduise pas par une réduction de l'attention de l'État et des partenaires de la Politique de la Ville aux difficultés sociales, d'insertion, d'accès à la réussite éducative, aux services et aux droits largement concentrés sur l'ensemble du parc de logements sociaux ayant fait l'objet du précédent contrat de ville.**

**Nous demandons que cela ne se traduise pas par une réduction de l'attention de l'État et des partenaires aux services publics ou associatifs qui, quelle que soit leur localisation sur la commune, s'adressent aux populations des quartiers concernés incluant le futur quartier prioritaire.**

**Nous demandons que Bonneuil sur Marne soit retenue dans le cadre de la deuxième phase du programme de renouvellement urbain au titre des nécessaires opérations de rénovation et de requalification à réaliser sur les quartiers Fabien et Saint-Exupéry.**

**Enfin, nous demandons que la ville de Bonneuil-sur-Marne, son collège et ses écoles soient intégrés dans les nouveaux REP (Réseaux d'Éducation Prioritaire) et que les enfants puissent continuer à bénéficier des taux d'encadrement et des conditions de l'actuelle zone d'éducation prioritaire.**